

Étienne BOURGNON

Ancien Ambassadeur de Suisse

Correspondant de l'Association "Défense de la langue française"

et Alain VUILLEMIN

Université d'Artois (Arras)

Membre de l'Association "Défense de la langue française"

Quarante ans de "Défense de la langue française" sur Internet

L'idée de réaliser une édition électronique de Quarante ans de "Défense de la langue française" est née au sein de l'association "Défense de la langue française" à Paris, à l'automne 1995, au lendemain de la seizième Biennale de la langue française qui s'était tenue au mois d'août 1995 à Bucarest, en Roumanie, sur "Les Autoroutes de l'information". Cette publication, Quarante ans de "Défense de la langue française"(1), correspondait à une anthologie, à une sélection d'articles qui avaient été regardés comme les plus significatifs pour rendre compte de l'activité de l'association "**Défense de la langue française**" depuis sa création et des quelque cent soixante-trois numéros de sa revue, également intitulée Défense de la Langue française, qui avaient été publiés entre 1952 et 1992.

C'est en effet en 1952 que Paul Camus, un ingénieur devenu journaliste, fonda un "Cercle de presse Richelieu" pour défendre l'usage de la langue française dans les milieux de la presse et de la radio-télévision naissante. En 1958, avec le soutien de personnalités et d'écrivains tels que Georges Duhamel, Edouard Herriot, Jules Romains, Jean Cocteau, ce cercle initial devint l'association "Défense de la langue française", dont le premier président fut Léon Bérard, ambassadeur de France et membre de l'Académie française. Dès le mois de janvier 1959, l'association diffusa une revue trimestrielle qui reprenait la tradition du bulletin de liaison

antérieur du “Cercle de presse Richelieu”. Son “objet” était, ainsi que Paul Camus le précisa dès le premier numéro, « de rendre compte de l’activité propre de l’association et de traiter des questions de langage au gré de l’actualité(2). » En 1995, l’actualité, c’était l’ouverture sur “Internet”(3) et sur les “autoroutes de l’information” des nouveaux espaces électroniques francophones. “Défense de la langue française” se devait d’y être présente. L’université d’Artois et le bureau “Europe” de l’Association des Universités partiellement ou entièrement de langue française et de l’Université des réseaux d’expression française (AUPELF-UREF) acceptèrent d’y apporter un concours.

En novembre 1996, l’édition électronique était réalisée par l’AUPELF-UREF sous le contrôle de trois membres de l’association : Brigitte Level, Guillemette Mouren et Alain Vuillemin, avec des dessins de Jean Guignard et de Pierre Verret, et présentée au sommet des Chefs d’États francophones de Cotonou, au Bénin. Depuis, cette version électronique de Quarante ans de “Défense de la langue française” est accessible en texte intégral sur le réseau “Refer”(4) de l’AUPELF-UREF, à l’adresse : “<http://www.refer.fr/textinte/dlf/>”. C’était une première. Qu’en est-il dans le détail des modalités d’édition, de consultation et d’exploration qui ont été adoptées pour cette réalisation originale ?

I. Les modalités d’édition

En termes informatiques, la version électronique de Quarante ans de “Défense de la langue française” se présente d’abord comme une “édition en texte intégral”. Les textes des quelque cent-vingt-deux articles qui constituaient le volume imprimé de l’édition originale de 1992 ont été reproduits en entier. Des contraintes inhérentes à l’état de la technique et des télécommunications en 1995 en ont cependant modifié la présentation. Il n’est que de se reporter aux captures d’écran qui illustrent notre propos et qui ont été réalisées à partir d’un terminal de l’Université d’Artois. Une fois passées les pages d’accueil sur l’ordinateur serveur de l’Université d’Artois (écran 1), puis sur le réseau “Refer” (écran 2) de l’AUPELF-UREF, la page d’accueil de l’édition proprement dite (écrans 5, 6 et 7) reproduit la page de couverture de l’ouvrage imprimé d’une manière presque identique. Deux dessins inédits l’ornent cependant, en rappelant d’ailleurs le mode de présentation de la couverture de la revue, avec le même bandeau vert, l’indication du numéro sur la gauche et la mention de la date sur la droite (écran 6). Une mention supplémentaire précise qu’il s’agit d’une édition électronique (écran 7). Le texte s’affiche sur la partie gauche de l’ordinateur (écran 5), à l’intérieur d’une fenêtre qui est pourvue

sur son bord droit d'un "ascenseur", une icône mobile, pour que le texte se déroule. Le sommaire de la revue apparaît sur la partie droite de l'écran, en une autre fenêtre plus étroite qui est également dotée de son propre ascenseur.

Les articles sont présentés selon le même ordre de succession que dans l'édition imprimée. Deux "boutons", matérialisés par deux cercles ou deux ronds, permettent de passer d'un article à un autre si l'on clique dessus, vers l'amont sur le bouton de gauche et vers l'aval sur le bouton de droite. Chaque article est présenté comme dans la revue, avec son titre, son contenu, sa signature et ses références, à savoir le numéro de Défense de la langue française où il avait été publié à l'origine, et la date de sa première parution.

La présentation et la composition typographiques en ont été altérées cependant. Le livre imprimé reproduisait chaque article en fac similé, tel qu'il avait été publié à l'origine dans la revue. Sur "Internet", le corps et les dimensions des caractères alphabétiques et alphanumériques ont été homogénéisés pour tous les articles. Il n'a pas été possible non plus de les justifier à droite ni de respecter à gauche les retraits de ligne qui correspondaient aux attaques des paragraphes dans l'édition initiale. L'illustration a été enrichie en revanche par rapport à cette édition imprimée, en particulier par des dessins dus à Jean Guignard et à Pierre Verret. Le but visé était seulement de rendre la lecture des pages-écrans plus attrayante. Au-delà, ces pages-écrans sont encadrées par la fenêtre du logiciel américain "Netscape", dont les barres de menus s'affichent en anglais sur la partie supérieure de l'écran de l'ordinateur.

II. Les modalités de consultation

Il est toujours possible de continuer à "lire" cette édition électronique de Quarante ans de "Défense de la langue française" comme on le ferait de son équivalent imprimé. Le mode d'affichage du texte sur les écrans des ordinateurs utilisés le permet.

Il est peut-être plus judicieux d'utiliser autrement les ressources que l'informatique propose et de considérer cette édition sur "Internet" comme un instrument de référence plus facile à

consulter. Les sommaires successifs qui apparaissent sur la fenêtre de gauche de l'écran reprennent la table des matières de l'édition imprimée où, après un avant-propos (écran 10) dû à Jean Dutourd, actuel président de l'association "Défense de la langue française" et membre de l'Académie française, et après une introduction (écran 11) de Jacques Lacant, vice-président de l'association, les articles réunis sont regroupés en cinq grandes rubriques (écran 13) : "les origines", "les ennemis de la langue française (déficiences de l'enseignement, jargon, franglais)", "Évolution et bon usage", "Le français dans le monde" et "Miscellanées". Le "sommaire principal"(5) reprend ces cinq rubriques qui correspondent alors à des sommaires dérivés (écran 12) à l'intérieur desquels les titres des articles précédents se trouvent présentés, en apparence selon le même ordre de succession que dans la table des matières de l'édition imprimée. Il s'agit en réalité d'une "arborescence" qui décompose les modes d'accès aux textes de ces articles en plusieurs paliers successifs. Un lecteur curieux de connaître le "bon usage" n'aura qu'à cliquer une première fois sur l'indication "Évolution et bon usage" du "sommaire principal" pour accéder à la liste des titres du sommaire particulier correspondant. Il lui suffira de cliquer ensuite sur "Jean Laboriat : Les villes étymons" pour découvrir combien de toponymes et de noms de villes par exemple ont pu donner naissance en français à des noms communs. Chaque article est assimilé à un "bloc" d'informations. Les "liens" entre ces blocs sont établis par l'intermédiaire des titres initiaux des articles.

Cette édition électronique correspond à ce qu'on appelle en des termes plus techniques un "hypertexte". Consulter cette "édition", prendre connaissance du contenu de chaque article, bref, "naviguer" à l'intérieur de cet "hypertexte" documentaire constitué par la somme des contributions qui ont été réunies s'opère par l'intermédiaire de ces "sommaires" successifs. C'est un premier mode de consultation et de recherche de l'information qui est proposé aux lecteurs et qui permet de circuler très librement, et aussi d'une manière extrêmement rapide à l'intérieur de Quarante ans de "Défense de la langue française".

III. Les modes d'exploration

Il est d'autres modes d'exploration, propres à l'édition électronique et liés à l'utilisation de la fonction "recherche" des systèmes de traitement de textes. Dès l'écran d'accueil qui tient lieu sur le réseau "Internet" de la page de couverture du livre imprimé, intitulée Quarante ans de "Défense de la langue française" (écran 5), un cadre rectangulaire, précédé de la mention : "Terme(s) recherché(s)", et suivi de l'indication : "Rechercher", apparaît au-dessus du titre :

“Sommaire principal” sur la fenêtre qui se trouve sur la partie droite de l’écran. Cette fonctionnalité permet de repérer en quel endroit un mot, voire un groupe de mots ou une locution toute faite, se trouve présent dans l’un des textes de Quarante ans de “Défense de la langue française”, sous réserve cependant qu’il ait été utilisé dans l’un quelconque des articles. Cette fonction ne saurait retrouver un mot qui n’y aurait pas été employé.

Il est possible de passer ensuite du “mot” au “thème”, c’est-à-dire au sujet qui est évoqué à partir de la réponse qui est affichée, puis de remonter jusqu’aux citations correspondantes dans les textes qui ont été identifiés. La démarche est simple : on dactylographie l’expression souhaitée dans le cadre : “Terme(s) recherché(s)”, ici, par exemple, le mot : “solécisme” (écran 14), en veillant à ne pas commettre de fautes de frappe ou d’orthographe. La recherche est lancée en appuyant sur la touche “entrée” ou “envoi” du clavier de l’ordinateur ou encore en cliquant avec la souris. La fenêtre de droite ne change pas. C’est une façon de remémorer à l’utilisateur la question qui a été posée. La réponse apparaît sur la partie gauche de l’écran (écran 14). Le terme recherché, “solécisme” en l’occurrence, est rappelé. Trois titres d’articles sont indiqués : “Les villes étymons”, “De bonnes causes plaidées en mauvais langage” et “Du nom propre au nom commun”. Ce sont les lieux où le mot “solécisme” est employé. L’affichage est conçu de manière à fournir d’emblée la matière d’un dossier documentaire sur ce type de faute de syntaxe à travers Quarante ans de “Défense de la langue française”.

Le sommaire principal et les autres sommaires peuvent aider à compléter ces références, et à découvrir que la première correspond à un article de Jean Laboriat tiré du numéro 92 de la revue en mars 1978 (6), la seconde à un plaidoyer d’André Ariotti extrait du numéro 107 de mars 1981 (7) et la troisième à des réflexions de René Georgin dans le numéro 68 de mai 1973 (8). Les réponses sont présentées selon un ordre de pertinence décroissant, qui est mesuré en nombre de “points” d’information et qui est fonction de considérations linguistiques et statistiques particulières, qui sont propres à chaque logiciel d’interrogation et qui ne sont jamais les mêmes d’une société informatique à une autre.

Un autre système de “lecture assistée par ordinateur” pourrait donc donner un classement différent. Quoi qu’il en soit, l’important est de savoir qu’il suffit de cliquer sur le titre de chaque article pour que le texte correspondant s’affiche sur l’écran et pour découvrir avec René Georgin que « Solécisme rappelle une manière de parler défectueuse des habitants de Soles (ville de Cilicie) (9) » (écran 15), et, avec Jean Laboriat (écran 16), que « le solécisme, ou faute de syntaxe, rappelle le mauvais grec que parlaient les habitants de Soles, ville fondée par les Athéniens en Asie mineure (Cilicie) (10) ». L’on peut ensuite reprendre, étendre ou ramifier la recherche à volonté.

Conclusion

Dans son avant-propos à l'édition imprimée de Quarante ans de "Défense de la langue française" en 1992, Jean Dutourd, le président de l'association "Défense de la langue française" appelait les défenseurs du français à opter pour « une attitude révolutionnaire (11) ». Cette version électronique de Quarante ans de "Défense de la langue française" qui a donc été faite depuis novembre 1996 avec l'aide de l'AUPELF-UREF en est une illustration.

C'est une première réalisation exemplaire, qui ne se contente pas d'affirmer seulement la présence de la langue française sur les nouveaux espaces électroniques internationaux, mais qui pourrait devenir, en un proche avenir, un instrument de référence et d'enseignement précieux sur Internet. Quarante ans de "Défense de la langue française" exprime certes un choix, explicité avec clarté par Jacques Lacant, le vice-président de l'association, dans son introduction générale à l'ouvrage. Les articles retenus ont été sélectionnés, écrit-il, pour montrer « la permanence des menaces qui pèsent sur le bon usage du français et [sur] la persévérance [des] efforts pour les conjurer (12). » Ils ont été choisis pour « convaincre de poursuivre l'effort entrepris (13). » Ils possèdent une unité, un « fil conducteur souple (14) » qui justifie qu'une première partie historique éclaire quelques-uns des moments importants de l'association, qu'une seconde partie, plus polémique, s'en prenne aux ennemis de la langue française [dont précisément les défaillances de l'enseignement], qu'une troisième partie porte sur l'évolution de la langue et sur le bon usage, et que, enfin, viennent des remarques sur la place du français dans le monde.

Dans cette perspective, l'originalité de sa conception d'ensemble, les caractéristiques de ses modalités d'édition, la souplesse de ses procédures de consultation, la facilité de ses modes d'exploration pourraient faire de cette anthologie électronique un outil d'information et de documentation exceptionnel sur la langue française.

La revue, également intitulée Défense de la langue française, connaîtra à partir de 1997 une diffusion électronique sur "Internet" avec le concours de l'Université d'Artois. L'association "Défense de la langue française" s'est résolument engagée en faveur de l'innovation. Aux autres défenseurs de la langue française de prendre le relais.

Notes

(1) voir : Quarante ans de "Défense de la langue française", Paris, Défense de la langue française, 1992, 326 p.

(2) Camus Paul : "L'association "Défense de la langue française", in ouvrage cité en 1, p 15.

(3) "Internet" : abréviation de l'expression anglaise "International network" (pour "réseau international" de télécommunications à intégration de services).

(4) "Refer" : "Réseau électronique francophone pour l'Enseignement supérieur et la Recherche".

(5) voir la table des matières de l'ouvrage cité en 1, p 321 à 326.

(6) Laboriat Jean : "Les villes étymons", in ouvrage cité en 1, p 148 à 152.

(7) Ariotti André : "De bonnes causes plaidées en mauvais langage", in ouvrage cité en 1, p 102 à 106.

(8) GeorGIN René : "Du nom propre au nom commun", in ouvrage cité en 1, p 135 à 137.

(9) GeorGIN René : "Du nom propre au nom commun", in ouvrage cité en 1, p 137.

(10) Laboriat Jean : “Les villes étymons”, in ouvrage cité en 1, p 152.

(11) Dutourd Jean : “Avant-propos : Reparler français”, in ouvrage cité en 1, p 6.

(12) Lacant Jacques : “Introduction”, in ouvrage cité en 1, p 7.

(13) Lacant Jacques : “Introduction”, in ouvrage cité en 1, p 9.

(14) Lacant Jacques : “Introduction”, in ouvrage cité en 1, p 10.